

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-six, le 5 février, à 20 h, le Conseil municipal s'est réuni salle Sèvria, sous la présidence de Vincent MAGRÉ, Maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 30/01/2026.

Étaient présents :

Vincent MAGRÉ
Jean-Luc VIAUD
Vanessa PAGEOT
Jean-Marie MOREL
Aurélie ARQUIER
Elodie CAMIER
Jean-Yves ARTAUD
Séverine KUTER
Jocelyne LANDRON
Philippe ROUSSEAU
Patrick TESSIER
Patrice CHOIMET
Stéphanie VIOLIN
Amélie GOUTH
Vincent PÉRUSET
Serge LAFFONTAS
Jacques COUILLAUD
Michel LHOUTELLIER
Agnès PARAGOT
Laurence CLÉMENCEAU
Sabine AUDRAIN
Bruno TOUPET

Étaient absents non-excuses :

Philippe FORMENTEL et Patrick TESSIER

Étaient excusés et représentés :

Pierre NOBLET ayant donné pouvoir à Vanessa PAGEOT
Isabelle CIVEL ayant donné pouvoir à Sabine AUDRAIN
Jean-Marie CAMIER ayant donné pouvoir à Aurélie ARQUIER

Secrétaire de séance : Patrice CHOIMET

LA HAYE
FOUASSIÈRE

DÉLIBÉRATION n° 2026-02-02

**DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 5 FÉVRIER 2026**

FINANCES

Budget annexe « ZAC de la Sèvre »

Vote du budget annexe ZAC de la Sèvre 2026

Patrice CHOIMET expose :

Par délibération en date du 7 février 2019, un budget de comptabilité M14 dénommé budget annexe « ZAC de la Sèvre » a été créé, afin de permettre le suivi de la situation financière de la ZAC.

L'année 2026 va être marquée par une réduction des travaux, dont une majorité a été réalisée en 2024 et 2025, et par la poursuite des ventes de terrains. Des écritures comptables sont par ailleurs nécessaires pour constater la variation des stocks.

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU l'avis de la commission Finances du 20/01/2026.

Après avoir entendu cet exposé et délibéré, le Conseil municipal :

ADOpte le budget primitif annexe « ZAC de la Sèvre » 2026 tel que présenté en annexe.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces utiles pour l'exécution de la présente délibération.

Vote :

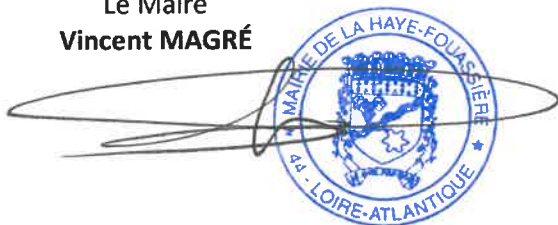
Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 0

La Haye-Fouassière, le 05/02/2026

Le Maire
Vincent MAGRÉ



Le secrétaire de séance
Patrice CHOIMET

A large, stylized black ink signature of Patrice CHOIMET.